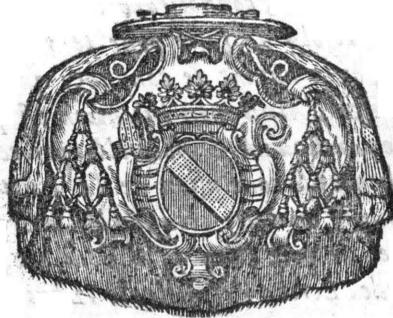


LETTRE
DU ROY,
ECRITE A MONSEIGNEUR
L'EVEQUE COMTE DE CHAALONS,
PAIR DE FRANCE.
POUR ORDONNER DES PRIERES
publiques extraordinaires dans tout son Diocese.
AVEC LE MANDEMENT DE MONSEIGNEUR.



A CHAALONS,

De l'Imprimerie d'EDME SENEUZE, Imprimeur ordinaire de Monseigneur,
proche le pont de Nau.

M. DCC. IX.

LETTRE DU ROY

ECRITE A MONSEIGNEUR L'EVEQUE

Comte de Chaalons, Pair de France.



MON COUSIN, j'ai regardé comme un de mes premiers devoirs, d'employer tous mes soins pour procurer le repos à mes peuples, dans un tems où les maux de la guerre ne sont pas les seuls, dont il à plu à Dieu d'affliger mon Roiaume; mais quelques offres que j'aye faites à mes ennemis pour le retablissement de la tranquillité publique, j'ai vû par leurs reponses que se confiant en leurs forces, ils ont encore des veües bien opposées à celles de travailler à la Paix de l'Europe. Comme les evenemens de cette campagne doivent en décider, qu'ils sont absolument entre les mains de Dieu, & qu'il s'agit de sa Cause, puisque nôtre Sainte Religion est attaquée par mes ennemis & que ses interêts sont abandonnés de ceux mêmes qui devoient les soutenir avec le plus d'ardeur, j'ai lieu d'esperer qu'il lui plaira de me donner de nouvelles marques de sa protection divine, connoissant la pureté de mes intentions, & les Sacrifices que j'avois résolu de faire pour le repos de tant de peuples. Il faut cependant implorer, avec autant de confiance que d'humilité, ses miséricordes, pour en obtenir l'effet: Ainsi mon intention est que vous excitiez encore la ferveur des peuples, en indiquant de nouvelles prieres pour la prosperité de mes armes & pour une heureuse conclusion de la Paix. Et ne doutant pas que vous ne continuiez à donner en cette occasion des marques de vôtre Zele, & de vôtre Pieté ordinaire. Je prie Dieu qu'il vous ait, MON COUSIN; en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 12 Juin 1709. Signé, LOUIS;



Et au dessus est écrit, A MON COUSIN l'Evêque Comte de Chaalons, Pair de France, & en son absence, à son grand Vicaire,



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ILLUSTR^{ME} ET REVEREND^{ME}

EVEQUE COMTE

DE CHAALONS, PAIR DE FRANCE.

POUR demander à Dieu par de nouvelles Prieres publiques, la prosperité des armes du Roi & la Paix.



ASTON JEAN-BAPTISTE LOUIS, par la permission divine Evêque Comte de Chaalons, Pair de France, Au Clergé Seculier & Regulier, & à tous les Fideles de nôtre Diocèse, SALUT & benediction en Nôtre Seigneur. Nous attendions la Paix, & dans cette attente nous esperions que nos maux alloient finir: elle nous paroissoit proche, mais la joie que nous en avions s'est changée en une douleur amere: on se prepare à la guere de toutes parts; & nous avons lieu de craindre qu'elle ne soit plus cruelle que jamais. Le cœur de nos ennemis est endurci: leur envie contre le Roi, & contre la Nation est sans mesure; aneantissez, disent ils, aneantissez (Jerusalem) jusqu'au fondement. Enfez de leurs succez, ils oublient qu'ils ont été vaincus, & qu'ils ont reçu plusieurs fois la Paix de la clemence du vainqueur. Il a scû s'arrêter au milieu des succez les plus heureux, & preferer les douceurs d'un regne pacifique à la gloire des armes. La Hollande conquise presque toute entiere dans une campagne, a vû sa ville capitale prête à venir porter ses clefs, & à se soumettre à la clemence du Prince, qui par la rapidité de ses conquêtes portoit par tout la crainte de son nom, & de sa puissance. La Paix de Nimegue termina cette guerre, & le Roi victorieux l'accorda à tant de peuples vaincus, à des conditions plus douces qu'ils n'auroient osé l'esperer. Où en seroient à present les Alliez, s'il avoit voulu pour lors leur en imposer de semblables à celles qu'ils viennent de refuser, ou profiter des avantages qu'il avoit sur eux, en commençant cette derniere guerre?

Ne craignez pas, Nos CHERS FRERES, la multitude de ces Nations orgueilleuses qui veulent nous détruire; elles se confient dans le nombre de leurs armées; le Saint d'Israël est nôtre force & nôtre soutien. Le Roi, à l'exemple d'Ezechias, s'humilie sous sa main toute puissante, il monte dans la maison du Seigneur, & pre-

A ij

Psal. 136.

7. 7.

Is. 37. 14.

4

Ibid. 10. sente ouvertes devant lui les réponses de ses ennemis. *Maintenant, dit-il, Seigneur notre Dieu, délivrez-nous de leurs mains, afin que tous les Roiaumes de la terre sçachent qu'il n'y a point d'autre Seigneur que vous.* C'est pour cette raison qu'il nous ordonne d'indiquer de nouvelles Prières publiques pour obtenir la benediction de Dieu sur ses armes, dans une guerre que la dureté de ses ennemis le contraint de soutenir contre son inclination. Nous ne cessons point d'en faire pour ce sujet. La conservation de la personne du Roi, le succès de ses entreprises, la fin de la guerre par une Paix solide & de longue durée font depuis long-tems l'objet de nos vœux: s'ils ne sont pas exaucés, ne perdons pas pour cela courage. Souvenez vous pendant combien de tems les Israélites ont crié au Seigneur, en Egypte, à Babylone, sous la tyrannie des Rois voisins de la terre promise. Toutes sortes de maledictions venoient en même tems fondre sur eux à cause de leur infidelité & de leur desobeissance: la guerre, la peste & la famine marchaient d'un pas égal, & s'accordoient ensemble pour les détruire: leurs sacrifices & leurs victimes sembloient être rejetées: cependant Dieu étoit toujours pour eux un Pere plein de misericorde: Abraham, Jacob & David lui étoient toujours présents; il n'oubloit point ses anciennes promesses, ni l'alliance qu'il avoit jurée avec eux: il châtoit durement ce peuple dur & inflexible, afin qu'il rentrât en lui même. Il retournoit à son Dieu, & son Dieu retournoit à lui. Alors le Dieu des armées faisoit éclater en leur faveur la force de son bras; la victoire les accompagnoit par tout: mille d'entre eux mettoient en fuite dix mille de leurs ennemis. Souvenez-vous avec combien peu de troupes Judas Macabée & ses Freres ont défait les armées formidables des Rois de Syrie, & délivré le peuple Juif de la servitude sous laquelle il gémissoit. Ces succès miraculeux & inespérés ont été les effets des prières ferventes que ce peuple affligé offroit sans se rebuter; elles n'étoient pas exaucées d'abord, & le Seigneur attendoit que les afflictions eussent guéris leurs cœurs. Ils n'ont jamais opposé aux efforts de leurs ennemis d'armes plus fortes & plus puissantes que la prière; & ils n'ont jamais été plus assurés de vaincre, que lorsqu'ils ont interressé dans leur cause la gloire du nom du Très-Haut. Ainsi, NOS CHERS FRERES, si nous n'avons pas encore obtenu la Paix, & la fin des maux que le Seigneur nous a envoiez, ne nous en prenons qu'à nous mêmes. La prière à toujours le même droit de faire violence à Dieu, & de faire tomber de ses mains la foudre qu'il est prêt de lancer. Nous avons prié, mais nous ne l'avons pas fait comme il faut: Nous nous sommes présentés au trône de la grace avec un cœur qui n'étoit point encore converti. Les murmures qui sortent de la bouche de tant de personnes contre les ordres de la Providence crient plus haut que la voix qui implore son secours; les discours d'impieeté & d'irreligion si ordinaires à un grand nombre de libertins, desavoient les Prières & les Sacrifices qu'on offre au Seigneur: les plaintes des pauvres abandonnez aux miseres les plus extrêmes, pendant que l'on n'épargne rien pour sa commodité, son luxe & son plaisir demandent vengeance dans le tems que nous demandons misericorde. L'orgueil, l'avarice, le libertinage, la débauche, la medifance sont autant de murailles qu'on élève entre Dieu & nous: elles arrêtent la prière & l'empêchent de monter jusqu'à son trône: Détruifons toutes ces idoles; offrons à Dieu un cœur purifié par les larmes de la penitence, un cœur qui n'aime que lui, qui l'aime

5

sans partage, au dessus de tout, & qui sacrifie tout à sa gloire: Rachetons nos pechez par des aumônes abondantes: ouvrons aux besoins des pauvres nos oreilles, nos entrailles, nos bourses & nos greniers. Loin de chercher des pretextes pour nous dissimuler leurs miseres extrêmes, & nous dispenser de les soulager, cherchons au contraire de pieuses industries pour les aider non seulement de notre superflu, mais même de notre nécessaire. Plût à Dieu, puissions-nous dire de tous, ce que nous avons lieu de dire de quelques particuliers! Votre bonne volonté passe de beaucoup votre pouvoir, votre zele a besoin plutôt d'être arrêté que d'être excité, & toute nôtre attention doit se terminer à vous empêcher de vous mettre dans l'indigence pour satisfaire abondamment aux besoins de vos freres. Que cette sainte profusion attireroit sur vous de benedictions! Si le parfum de vos aumônes étoit joint à celui de vos prières, qu'elles seroient agréables à Dieu, qu'elles seroient puissantes, qu'elles seroient efficaces! Les puissances de l'Enfer n'en pourroient soutenir la force, & elles dissiperoient tous vos ennemis visibles. Lorsque vous serez véritablement convertis, que vous rechercherez votre Dieu de toute l'étendue de votre cœur, il se présentera à vous, Il. 58; & vous dira me voici. Travaillez-donc avec une nouvelle ferveur à votre conversion: ne vous laissez point de prier, ranimez d'une devotion plus tendre les prières que nous faisons depuis plus de trois ans. Nous rendons grâces à Dieu sans cesse de la ferveur, avec laquelle vous lui avez demandé pendant l'octave de la Pentecôte, sa benediction sur les fruits de la terre, & nous esperons de sa bonté que vous ferez encore avec plus de pieté & de religion ce que nous vous marquons dans ce Mandement. Vous n'avez pas moins d'intérêt de voir finir la guerre d'une maniere à procurer votre repos & votre sûreté, que de faire une recolte abondante. Cette Paix tant désirée est l'ouvrage du Très-Haut; il faut donc la lui demander: mais sur tout efforçons nous de la meriter par un retour sincere & solide vers lui, par une soumission entiere à ses ordres, & une obéissance parfaite à tous ses commandemens. Si nous sommes dans ces dispositions si nous le reclamons avec un cœur contrit & humilié, nous serons en droit de tout attendre de sa bonté, & de le sommer de sa parole; il nous répondra comme au saint Roi Ezechias: *Voici ce que le Seigneur a dit touchant le Roi des Assyriens: Il retournera par le même chemin qu'il est venu, & il n'entrera point dans cette ville, dit le Seigneur: Je la protegerai, & je la sauverai pour ma propre gloire en faveur de David mon serviteur; & s'adressant à nos ennemis il leur dira comme à ce Roi superbe: J'ai sçu où tu étois, d'où tu soriois, & où tu es venu, & ta fureur extravagante contre moi: lorsque ta rage s'est déclarée contre moi, ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles; c'est pourquoi je te mettrai un cercle aux narines, & un mord à la bouche, & je te remenerai par le même chemin par lequel tu es venu.* Ibid. 37. & 34. & 35. & 28. & 29.

CHERS FRERES: le Seigneur est bon, il soutient au jour de l'affliction, & il connoit ceux qui esperent en lui. Que les ennemis soient aussi forts & en aussi grand nombre qu'ils voudront, ils tomberont comme les cheveux sous le rasoir, & ne feront que passer, lorsque nous aurons obtenu que le Seigneur nous dise, je vous ai affligé, mais je ne vous affligerai plus.

A CES CAUSES, NOUS ORDONNONS qu'outre les prières indiquées dans nôtre Mandement du 25. Mai 1706. on fera dans tout le Diocèse les prières suivantes,

jusqu'au mois d'Octobre prochain, pour demander à Dieu sa benediction sur les armes du Roi, & la conclusion de la Paix.

I. DANS toutes les Eglises de nôtre Diocese, tant Seculieres que Regulieres, on chantera les jours de Dimanches & Fêtes à l'issue des Vêpres, gravement & avec pieté les Pseaumes 82. & 50. ensuite on chantera à genoux le Trait *Domine non secundum*, avec les Collectes *Dominator Domine Deus; Parce Domine; Domine salvum fac Regem &c. Da pacem, &c.* avec les Oraisons *Protege Domine; Deus qui conteris bella; Effunde; Deus in te sperantium, & Deus à quo sancta desideria.*

II. DANS toutes les Eglises paroissiales ou non paroissiales de la ville de Chaalons, l'on fera des prieres de quarante heures avec exposition du S. Sacrement, suivant l'ordre marqué ci-après.

III. DANS les autres Villes, Bourgs, Lieux considerables & maisons Religieuses de nôtre Diocese, l'on fera de semblables prieres, qui commenceront le premier Dimanche après la reception de nôtre present Mandement.

IV. DANS les lieux où il y a plusieurs Eglises, les prieres de quarante heures ne se feront que dans l'Eglise paroissiale.

V. DANS les Paroisses de la Campagne, le premier Dimanche après la reception de nôtre present Mandement, le S. Sacrement sera exposé à la Messe Paroissiale, aux Vêpres, & au Salut; & le Dimanche d'après l'on commencera les prieres de quarante heures dans les Abbayes qui se trouveront jointes à une paroisse.

VI. ON chantera dans les Saluts du S. Sacrement le *Re. Respexit Elias*, les deux Pseaumes marquez ci-dessus, *Domine non secundum; Sub tuum praesidium; Domine salvum fac Regem; Da pacem*, avec les Collectes marquées dans les livres de prieres que Nous avons fait imprimer.

VII. Nous Ordonnons qu'on fera abstinence de viande, & un jeûne extraordinaire le premier mercredi après la reception de nôtre present Mandement. Enjoignons à tous Curez & autres chargez du soin des ames d'avertir les Fideles qui leur sont confiez, que ce jeûne est d'une obligation aussi indispensable que celui du Carême.

VIII. Nous exhortons tous les Prêtres de nôtre Diocese à dire une Messe pour le Roi, dans l'intention de nôtre present Mandement, & de recommander à Dieu sa personne sacrée d'une maniere particuliere dans tous leurs sacrifices.

IX. Nous commencerons Dimanche 30. de Juin les prieres publiques dans nôtre Eglise Cathedrale, par un Salut solemnel, avec exposition & procession du S. Sacrement, ce que l'on continuera les Lundi & Mardi suivants.

X. Le Mercredi 3. de Juillet on Jeûnera dans la ville de Chaalons.

XI. Nous Ordonnons que nôtre present Mandement sera lû & publié aux prônes des Messes Paroissiales, & affiché par tout où besoin sera, à la diligence de nôtre Promoteur general, afin que personne n'en ignore: Enjoignons à tous les Curez & autres Prêtres chargez du soin des ames, d'animer la pieté des Fideles par de vives & pressantes exhortations à entrer dans tous les sentimens qu'ils doivent avoir pour obtenir l'effet de leurs prieres.

DONNE' à Chaalons dans nôtre Seminaire, sous le sceau de nos armes, nôtre seing & le contre-seing de nôtre Secretaire ordinaire, le vingt-deux de Juin mil sept cent neuf. Signé,

† GASTON JEAN-BAPTISTE LOUIS, EV. C. DE CHAALONS.

Et plus bas,

Par Monseigneur,
HUOT.

ORDRE des Prieres de quarante heures qui se feront dans la
Ville de Chaalons.

En l'Eglise Cathedrale.	Les 30. Juin. 1. & 2. Juillet.
En l'Eglise de la Trinite.	Les 3. 4. & 5. Juillet.
En l'Eglise de Saint Alpin.	Les 7. 8. & 9. Juillet.
En l'Eglise de St. Charles du grand Seminaire.	Les 10. 11. & 12. Juillet.
En l'Eglise des Peres Jesuites.	Les 14. 15. & 16. Juillet.
En l'Eglise de Saint Loup.	Les 17. 18. & 19. Juillet.
En l'Eglise de Sainte Marguerite.	Les 21. 22. & 23. Juillet.
En l'Eglise de Saint Nicaise.	Les 24. 25. & 26. Juillet.
En l'Eglise de Saint Eloy.	Les 28. 29. & 30. Juillet.
En l'Eglise de Saint Germain.	Les 31. Juillet. 1. & 2. Août.
En l'Eglise de Saint Antoine.	Les 4. 5. & 6. Août.
En l'Eglise de Saint Jean.	Les 7. 8. & 9. Août.
En l'Eglise de Saint Nicolas.	Les 11. 12. & 13. Août.
En l'Eglise de Notre-Dame.	Les 15. 16. & 17. Août.
En l'Eglise de Saint Sulpice.	Les 18. 19. & 20. Août.
En l'Eglise du grand Hôtel Dieu.	Les 21. 22. & 23. Août.
En l'Eglise de l'Hôpital Saint Maur.	Les 25. 26. & 27. Août.
En l'Eglise de S. André à saint Memmie.	Les 28. 29. & 30. Août.
En l'Eglise de l'Abbaye de Toussaints.	Les 1. 2. & 3. Septembre.
En l'Eglise de l'Abbaye de Saint Pierre.	Les 4. 5. & 6. Septembre.
En l'Eglise des PP. Mathurins.	Les 8. 9. & 10. Septembre.
En l'Eglise des PP. Augustins.	Les 11. 12. & 13. Septembre.
En l'Eglise des PP. Jacobins.	Les 15. 16. & 17. Septembre.
En l'Eglise des PP. Cordeliers.	Les 18. 19. & 20. Septembre.
En l'Eglise des PP. Recollets.	Les 22. 23. & 24. Septembre.
En l'Eglise des Religieuses de Vinetz.	Les 25. 26. & 27. Septembre.
En l'Eglise des Religieuses de la Congregation.	Les 29. & 30. Septembre. & 1. Octobre.
En l'Eglise des Religieuses de Saint Joseph.	Les 2. 3. & 4. Octobre.
En l'Eglise des Religieuses Ursulines.	Les 6. 7. & 8. Octobre.
En l'Eglise des Nouvelles Catholiques.	Les 9. 10. & 11. Octobre.

Par Ordonnance de Monseigneur,
HUOT.

